

## Réunion de la Commission des Affaires parlementaires de l'APF

Lundi 31 mai à 16h00 (en visioconférence)

La commission des Affaires parlementaires s'est réunie en visioconférence le lundi 31 mai 2021. Mme Claudine Lepage, sénatrice, vice-présidente de la commission, a participé à cette réunion.

Après avoir adopté l'ordre du jour ainsi que le compte rendu et le relevé de décisions de la réunion de la commission du 27 janvier 2021, cette dernière a examiné trois rapports.

Mme Geneviève Hébert (Québec) a présenté l'évolution de la rédaction du rapport sur « *l'ouverture des Parlements : pour un rapprochement des Institutions et des populations* ». Elle a indiqué que son objectif était de recenser et d'analyser les bonnes pratiques des Parlements pour les rapprocher des populations. Elle a consulté les membres de la commission sur la façon la plus claire et la plus efficace de présenter les réponses reçues au questionnaire envoyé. Elle a présenté un projet de guide des bonnes pratiques et a souhaité avoir le sentiment des parlementaires sur le visuel proposé.

Mme Claudine Lepage a ensuite présenté son rapport sur « *l'utilisation d'applications de suivi de contacts en période de pandémie* ». Elle a rappelé l'historique de l'attribution de ce rapport et indiqué qu'une tendance se dégagait des réponses reçues au questionnaire envoyé. En effet, à l'exception du Cambodge et du Liban, les pays ont essentiellement opté pour un système décentralisé fonctionnant avec le Bluetooth, une combinaison plus respectueuse de la vie privée et des données personnelles. Elle a souligné et salué l'intervention, quasi systématique, d'une autorité de protection des données personnelles en amont du déploiement ou au cours de la mise à disposition de telles applications.

Enfin, M. Chris d'Entremont (Canada) a présenté la 2<sup>ème</sup> ébauche du rapport sur « *L'organisation des Parlements en période de pandémie* ». Il a indiqué que la plupart des Parlements ont trouvé des alternatives pour continuer à exercer leurs missions et se sont vite adaptés à la crise sanitaire. Il a ajouté que différentes institutions, comme l'Union interparlementaire (UIP) par exemple, ont compilé les mesures prises par les différents Parlements.

La commission a ensuite entendu deux experts sur la thématique des « fausses nouvelles » :

– M. Bertrand Levant, de l'OIF, qui est intervenu sur l'action de celle-ci en matière de lutte contre la désinformation. Il a rappelé qu'en raison de l'importance du sujet, il constituait un programme à part entière pour l'OIF et a indiqué que l'APF pourrait contribuer au plan d'action de l'Organisation, notamment sur l'état des lieux comparatif des différentes politiques publiques menées dans l'espace francophone et destinées à lutter contre la désinformation ;

– M. Simon Thibault, Professeur à l'Université de Montréal, qui, après avoir rappelé la polysémie de l'expression « *fausses nouvelles* », a présenté un état des recherches sur la nature et l'influence des « fausses nouvelles » ou « nouvelles bidons » et invité à prendre avec circonspection les constats de ces recherches. Pour lui, l'enjeu de la responsabilité des plateformes est central mais la solution à long terme réside dans l'éducation aux médias et le

regard critique. Il est important de transmettre aux citoyens le réflexe de vérifier les informations et les sources et, selon lui, les gouvernements devraient davantage s'impliquer dans cette mission.

M. Joël Godin (Canada), président de la commission, a ensuite attribué le rapport « *l'impact des fausses nouvelles sur le travail des parlementaires* » à Mmes El Yousfi (Belgique/Communauté française/Wallonie-Bruxelles) et Hébert (Québec) et passé en revue les activités de coopération menées au cours des derniers mois.